

Accord de Partenariat Trans Pacifique Global et Progressiste et secteur laitier canadien : analyses des impacts économiques

Amévi Toglo¹, Lota D. Tamini¹ et Abdessalem Abbassi²

Mars 2018

Classée au troisième rang du secteur agricole en termes de valeur des recettes monétaires agricoles (environ six milliards de dollars en 2016) après le secteur des céréales et oléagineux et le secteur des viandes rouges, l'industrie laitière est un important maillon de l'économie agricole et agroalimentaire au Canada (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2015). L'annonce en juin 2012 de la participation du Canada aux négociations du Partenariat Trans Pacifique (PTP)³ et la signature de l'accord de principe en octobre 2015 ont suscité des intérêts quant aux conséquences d'un tel accord commercial pour les secteurs canadiens sous gestion de l'offre en général et pour le secteur des produits laitiers en particulier. Mais après la sortie des États-Unis en 2017 du PTP, une nouvelle version de cet accord dénommé Accord de Partenariat Trans Pacifique Global et Progressiste (PTPGP⁴) a été conclu entre les autres pays. Rappelons tout de même que les

clauses du nouvel accord concernant le secteur laitier (augmentation des importations) n'ont pas changé (Affaires Mondiales Canada, 2018).

La gestion de l'offre repose principalement sur trois piliers à savoir le contrôle de la production (quota de production), le contrôle des prix et le contrôle des importations (GO5, 2017). Ce dernier pilier pourrait donc être mis à mal par la mise en œuvre du PTPGP. En effet selon l'entente, le Canada a concédé 3,25% de son marché de produits laitiers à l'ensemble des pays signataires (Affaires Mondiales Canada, 2018).

L'objectif général de notre étude est d'analyser l'impact économique de cette réforme commerciale à la suite d'une éventuelle mise en œuvre du PTPGP. De manière spécifique, nous analyserons les impacts sur les prix intérieurs du lait à la ferme et des produits laitiers, sur la production nationale de lait et sur le bien-être des consommateurs et des producteurs.

¹ CEPCI et CREATE, Université Laval

² CREATE, Université Laval et Faculté de sciences économique et de gestion de Nabeul, Université de Carthage.

³ L'accord de Partenariat Trans-Pacifique (PTP) est un traité multilatéral de libre-échange, qui vise à intégrer les économies des régions Asie et Pacifique et regroupe 12 nations riveraines de l'océan pacifique à savoir : Australie, Brunéi Darussalam, Canada, Chili, États-Unis, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam

⁴ L'accord de Partenariat Trans-Pacifique Global et Progressiste (PTPGP) est un traité multilatéral de libre-échange, qui vise à intégrer les économies des régions Asie et Pacifique et regroupe 12 nations riveraines de l'océan pacifique à savoir : Australie, Brunéi Darussalam, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam

Le modèle de simulation

Un modèle d'équilibre partiel inspiré des travaux d'Abbassi et al. (2008) est utilisé pour la présente étude. Il prend en compte sept produits laitiers (le beurre, le fromage, le lait liquide, la crème fraîche, la crème glacée, le yogourt et la poudre de lait écrémé), trois composants laitiers rentrant dans la fabrication des produits laitiers (protéines, lipides et glucides) et les différents maillons de l'industrie laitière canadienne tels que les producteurs du lait cru, les usines de collecte du lait cru (coopératives et privées), les transformateurs et les consommateurs mais aussi les importateurs des produits laitiers. De plus, plusieurs hypothèses nécessaires pour le calibrage du modèle ont été considérées en l'occurrence celle de la concurrence pure et parfaite s'appliquant à tous les marchés de la filière. La fonction objective à maximiser (sous un ensemble de contraintes définies) est la fonction du bien-être total qui est la somme des surplus des différents intervenants du secteur

Les résultats

Le Tableau 1 montre que dans une éventuelle mise en application du PTPGP pour le scénario 1, le prix du lait à la ferme baisserait d'environ 2% et sa production de 0,3%. Pour le scénario 2, le prix et la quantité offerte diminueraient chacun d'environ 0,6%.

L'ouverture des frontières a occasionnée une augmentation de l'offre des produits importés.

laitier canadien (consommateurs, producteurs, transformateurs et des importateurs).

L'analyse des effets de l'accord commercial du Partenariat Trans Pacifique Global et Progressiste est faite selon les lignes tarifaires et tient compte des concessions faites lors de la signature de l'Accord Économique et Commercial Global (AECG) signé entre le Canada et l'UE. Cette analyse repose sur deux scénarios :

- **Scénario 1** : Nous considérons l'accès minimum final concédé à la place de celui initial. Ce premier choc est considéré comme le scénario de court terme (SCT).
- **Scénario 2** : En plus du changement fait au premier scénario, nous effectuons une réduction du quota de production afin de garder une rente unitaire du quota identique à celle d'avant la mise en œuvre du PTPGP. Ce scénario est considéré comme de long terme (SLT).

Ce qui aurait créé un déséquilibre entre l'offre et la demande de l'intrant : l'offre devenant plus importante que la demande nous assistons à la baisse du prix. La baisse de la production dans ce cas serait une conséquence d'une réaction (intuitivement économique) des producteurs de l'intrant qui ont réduit leur production. La baisse plus importante de l'offre du scénario 2 versus le

scénario 1 pourrait être due aux deux diminutions successives occasionnées dans un premier temps par la réaction du producteur et dans un second temps par la réduction du quota de production nationale. Mais contrairement à la production, nous notons une plus petite baisse du prix par rapport au scénario 1. Ceci s'expliquerait par la réduction de l'offre et le maintien de la rente de quota de production au niveau initiale d'avant choc. En effet, la réduction de l'offre aurait entraîné une réduction de l'écart entre l'offre et la demande, donc une augmentation du prix par rapport à la situation du scénario 1.

Tableau 1 : Impacts du PTPGP sur le prix et la quantité de lait à la ferme

	Scénario 1	Scénario 2
Prix	-1,93%	-0,64%
Production	-0,32%	-0,64%

Quant aux prix et aux quantités offertes des produits laitiers, les variations n'étaient pas qualitativement uniformes puisque chaque ligne tarifaire ou chaque produit avaient ses propres particularités dans le système générale qui est la gestion d'offre. De plus, les closes de l'accord de principe n'étaient pas non plus uniforme selon ses lignes tarifaires.

Le Tableau 2 montre pour le scénario 1, une baisse des prix du lait de consommation, de la poudre de lait écrémé, du yogourt et du fromage alors que ceux du beurre, de la crème fraîche et

de la crème glacée restent inchangés après le choc. Du côté des quantités offertes, nous notons une baisse de la quantité offerte du lait de consommation, une augmentation des quantités du beurre, de la poudre de lait écrémé, du fromage et du yogourt alors que celles des crèmes fraîche et glacée restent inchangées. Quant à la consommation, elle a augmenté pour le lait, la poudre de lait écrémé, le fromage et le yogourt alors que celle du beurre et des crèmes reste constante. Pour le scénario 2, nous assistons à une baisse des prix du lait de consommation, de la poudre de lait écrémé et du fromage alors que les prix restent inchangés pour les quatre autres produits. Nous assistons à la baisse de la production du lait de consommation et une hausse de production pour le beurre, la poudre de lait écrémé, le fromage et le yogourt alors que celles des crèmes fraîche et glacée restent inchangées. La consommation a augmenté pour le lait, la poudre de lait écrémé, le fromage et le yogourt. Elle reste constante pour le beurre et les crèmes.

La diminution du prix de l'intrant entraîne une baisse du coût marginal de production des transformateurs, ce qui devrait se traduire par une baisse des prix d'en gros des produits laitiers et une augmentation de la consommation et de la production. C'est le cas de la poudre de lait écrémé, du fromage et du yogourt dans le scénario 1 et des deux premiers dans le

scénario 2. Contrairement aux produits précédents, la production du lait de consommation a baissé suite à la baisse de son prix et à l'augmentation de sa quantité demandée. Ceci pourrait être expliqué par une stratégie de substitution de production au niveau de la transformation; qui a peut-être préféré produire un autre produit à la place du lait de consommation ou parce ce que la part supplémentaire des importations a largement comblé l'augmentation des demandes. Aussi, le quota de lait de consommation étant géré par chacune des provinces et non sur le plan national, il se pourrait que les provinces aient rapidement réagi à la baisse du prix à la ferme par une baisse du quota de production du lait de

consommation. La crème fraîche, le beurre et la crème glacée n'ont eu aucune variation au niveau du prix et de la consommation. La production du beurre, contrairement à celles deux crèmes qui sont restées inchangées, a augmenté de 0,72% dans le scénario 1 et de 0.40% dans le scénario 2. Ceci pourrait s'expliquer par une importation insuffisante pour combler la demande ou par l'augmentation de la production des autres produits à l'instar du fromage dont la composition lipidique est non négligeable. Dans le scénario 2, la baisse de la production et l'augmentation du prix de l'input auraient entraîné une moindre baisse du prix des produits et une légère augmentation de leurs offres.

Tableau 2 : Impacts du PTPGP sur le prix en gros et la quantité produite et consommée

		Lait	Beurre	PLÉ	Fromage	Crème fraîche	Yogourt	Crème glacée
Scénario 1	Prix en gros	-1,96%	0,00%	-3,08%	-0,84%	0,00%	-0,18%	0,00%
	Production	-1,63%	0,72%	4,71%	0,22%	0,00%	0,14%	0,00%
	Consommation	0,68%	0,00%	0,61%	0,22%	0,00%	0,14%	0,00%
Scénario 2	Prix en gros	-0,61%	0,00%	-0,99%	-0,26%	0,00%	0,00%	0,00%
	Production	-2,11%	0,40%	4,25%	0,07%	0,00%	0,04%	0,00%
	Consommation	0,22%	0,00%	0,19%	0,07%	0,00%	0,04%	0,00%

Enfin, nous notons une amélioration du bien-être global (somme pour l'ensemble des acteurs de la filière laitière et les consommateurs). Par contre, nous assistons à une détérioration de la situation des producteurs du lait à la ferme.

Le Tableau 3 présente l'impact du PTPGP sur le bien-être des producteurs et des consommateurs du secteur laitier canadien. Dans les deux scénarios, nous notons une baisse du surplus du producteur à la ferme alors que nous avons un gain de surplus pour le

consommateur et l'ensemble des acteurs. La rente du quota de production a également diminué dans le scénario 1.

Cette situation pourrait s'expliquer fondamentalement par la baisse des prix intérieurs et l'augmentation des quantités importées. En effet, les producteurs à la ferme ont vu leur situation détériorée avec une diminution de leur surplus d'environ 4 et 1% respectivement pour les scénarios 1 et 2 à

cause de la baisse du prix de l'intrant. Les consommateurs, eux, ont vu leur situation s'améliorer. Ils ont eu un gain d'environ 16%.

Tableau 3 : Impacts du PTPGP sur le bien-être des acteurs

	Surplus des producteur	Surplus des consommateur	Total
Scénario 1	-4,12%	15,90%	0,25%
Scénario 2	-1,31%	15,48%	0,66%

Conclusion

Dans l'attente d'une éventuelle mise en application des accords de Partenariat Trans Pacifique Global et Progressiste (PTPGP), nous avons, à l'aide d'un modèle d'équilibre partiel, analysé ses impacts économiques sur le secteur laitier canadien sous gestion de l'offre. La question a été abordée sous l'angle d'une libéralisation tarifaire avec augmentation d'accès minimum par ligne tarifaire. À l'aide des scénarios de court terme (aucun ajustement) et de long terme (réduction du quota de mise en marché national), nous avons analysé les implications du PTPGP sur le bien-être des différents acteurs du secteur, sur les prix intérieurs de l'intrant et des produits ainsi que sur les quantités offertes et consommées. Les résultats montrent une diminution du prix intérieur et de la quantité offerte de l'intrant ainsi qu'une augmentation nette du bien-être général à court terme et à long terme respectivement de 0,3% et de 0,7%.

Pour compenser ou atténuer d'éventuelles pertes découlant des accords (PTPGP et AECG⁵), plusieurs mesures ainsi qu'une enveloppe financière (4,3 milliards de dollars) ont été annoncées pour les indemnités (Producteurs Laitiers Canadiens, 2015). Parmi ces mesures, on peut citer par exemple ; le programme de garantie de revenu et de la valeur des quotas, le programme de modernisation du secteur de la transformation et celui de l'initiative de développement du marché. Mais selon les producteurs laitiers, l'accès aux marchés accordé pourrait avoir un impact plus grand que celui annoncé au départ par le gouvernement.

⁵ Accord Économique Commercial et Global signé entre le Canada et l'UE

Bibliographie

Abbassi, A., Bonroy, O., et Gervais, J.-P., (2008). Dairy Trade Liberalization Impacts in Canada. Canadian Journal of Agricultural Economics, 56(3), 313-335.

Affaires Mondiales Canada (2018). Qu'est-ce que l'Accord de Partenariat Trans pacifique global et progressiste? https://international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpqp/index.aspx?lang=fra&_ga=2.8425589.1111925971.1519294968-743544527.1512929421. Consulté le 5 mars 2018.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (2015). Aperçu de l'industrie laitière. http://www.dairyinfo.gc.ca/index_f.php?s1=cdi-ilc&s2=aag-ail. Consulté le 15 février 2018.

GO5 (2017) -Mouvement pour la Gestion de l'offre-. Le modèle. <https://mouvementgo.ca/gestion-offre/>. Consulté le 15 février 2018.

Producteurs Laitiers Canadiens, PLC 2015. Le Partenariat Trans Pacifique et l'industrie laitière canadienne. https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/AGFO/Briefs/2016-02-23DairySectorIssuesBooklet_f.pdf. Consulté le 15 février 2018.